

**DÉLIBÉRATION**  
**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**  
**DE LOCMIQUELIC**

Envoyé en préfecture le 22/09/2023  
Reçu en préfecture le 25/09/2023  
Publié le  
ID : 056-215601188-20230912-D2023\_016A-DE

Le douze septembre deux mil vingt-trois à dix-sept heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqué, s'est rassemblé à la Mairie de Locmiquélic, sous la présidence de Monsieur Eric PATUREL, Président.

Date de convocation : le mercredi 6 septembre 2023

Étaient présents : Eric PATUREL, Stéphane DRÉANO, Annie BLAIZOT, Marie-Noëlle LE HONSEC, Jean-Yves LE GLOUAHEC, Anne LE LAUSQUE, François NICOLLE.

Absents excusés : Anne GERMAIN, Hélène NIO, Erwan MARTEIL

Absents : Joël AUDRAN

Secrétaire de séance : Annie BLAIZOT

**D2023-016- DISPOSITIF POUR LA PRISE EN CHARGE DES IMPAYÉS D'ÉNERGIE**

Exposé :

Par Convention en date du 11 avril 2007, le Département du Morbihan a confié au Centre Communal d'Action Sociale la gestion des fonds concernant l'octroi et le paiement des aides du FEE (Fond Energie et Eau) relatives aux impayés d'énergie et d'eau.

Le Centre Communal d'Action Sociale de Locmiquélic ayant accepté ce dispositif, un dossier est à l'étude de ce Conseil d'Administration.

Proposition :

Après présentation de la composition familiale et de la fiche d'analyse budgétaire, il est proposé au Conseil d'Administration d'attribuer une aide comme suit :

	Montant de la dette	Fournisseur Energie	Montant sollicité	Reste à payer par le demandeur
1	514,85€	EDF	350€	103,09€

Décision :

Après que le Conseil d'administration, dûment convoqué, en eut délibéré, la proposition est approuvée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Suivent les signatures

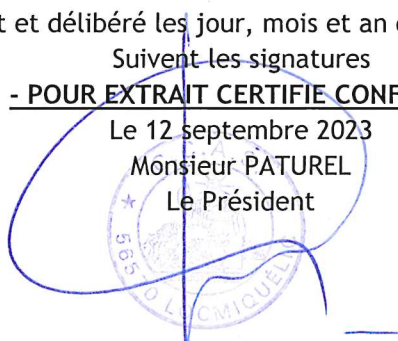
**- POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME**

Le 12 septembre 2023

Monsieur PATUREL

Le Président

Madame BLAIZOT  
La secrétaire



mis en ligne le 15 septembre 2023